

Arrêté

n° 2024-12

Objet : Liste des candidats admis à participer au concours externe d'infirmier en soins généraux, session 2024

Le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Rhône et de la Métropole de Lyon,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 modifiée relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu l'ordonnance n° 2021-1674 du 24 novembre 2021 portant partie législative du Code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 modifié relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des conseils médicaux, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires,

Vu le décret n° 2012-1415 du 18 décembre 2012 modifié fixant les modalités d'organisation du concours pour le recrutement des infirmiers territoriaux en soins généraux,

Vu le décret n° 2012-1420 du 18 décembre 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des infirmiers territoriaux en soins généraux,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant modifications statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des instances de sélection pour le recrutement, l'avancement ou la promotion interne des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière,

Vu le décret n° 2016-598 du 12 mai 2016 modifiant les dispositions statutaires de certains cadres d'emplois médico-sociaux de catégorie A de la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté n° 2023-675 du 01 août 2023 portant ouverture d'un concours externe sur titres avec épreuve d'accès au grade d'infirmier en soins généraux, session 2024,

Vu l'arrêté n°2024-03 du 3 janvier 2024 portant sur la mise à jour de la liste des personnes susceptibles d'être désignées en qualité de membres des jurys des

concours et examens professionnels organisés par le Centre de gestion de la
Fonction publique territoriale du Rhône et de la Métropole de Lyon,

Vu le schéma régional de coordination, de mutualisation et de spécialisation de la
Région Auvergne-Rhône-Alpes,

Vu l'accord régional de répartition d'organisation des concours et examens adopté
par les douze départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes et figurant au
calendrier 2023,

Arrête :

Article 1 : Sous réserve de fournir au plus tard le 31 janvier 2024 des
documents complémentaires permettant d'attester de la recevabilité de sa
candidature pour 1 candidat, la liste des candidats admis à participer au
concours externe d'infirmier en soins généraux session 2024 est établie et
arrêtée comme suit par ordre alphabétique :

AOUINE Meryame	LAMAU Océane
AUMONIER Maelle	LEBBAL Zohra née MEDJED
BAUDINO Laura	LEYDIER Audrey née JOSSERAND
BELIN Amélie	MAILHE Nathalie
BIARD Emilie	MARIN VICENTE Camille
BOUDIAF Lilia	MASLOV Coline née THOUROUDE
BOULARAS Amina	MATHONAT Marielle née COGNARD
BRACQUART Marie née NGWENGKO	MATUSZUNSKI Aurélie
BRESSON Chloé	MAUSSION Christelle née HERITIER
BUISSON Florent	MBANZOUER Paul
BUJDEI Mihaela née VICOL	MIRABELLA Laura
CHAUSSÉ Laure née BRINI	MOIRON Christophe
CHEVALLIER Claire-Emmanuelle	MONNIER Pauline
COMBESCURE Henri	MOUNY Elodie née SAUTRON
CORGET Laetitia née MACHON	MOUSNY Veronique née MAHIEU
DALLOZ Aurélie née GERMANEAU	NORENA Gabriela
DALMAS Fanny	PERON Marie née IDMONT
DE VAULX Krystel née ASTA-VOLA	PERRET Chloé
DEKHIL Sofiane	PINGEON Leticia née MICALLEF
DI MAGGIO Sarah	PROVENCHERE Noemie
DIOT Mylène née GESTER	REYNET Marjorie
DRIGUEZ Aurélie née DONNART	SABATIER Saharatou
ENSAAD Zohra née ZOUINE	SARDI Valentine
FERREIRA DE ALMEIDA Camille	SARLIEVE Vanessa née VRANKEN
FOULETIER Béatrice née ENDERLIN	SIAS Florie
GARDIES Noémie née ALEX	SPREAFICO Aurore
HABAY Laura	SÉRÉ Léa née ALLIOD
HEINKELE Anne-Thérèse née VOGEL	TAIAR Camela
HOUNSA Jessyca	TAVARES Chloé
HRAGA Malika née NOUAR	TEISSEIRE Marilyne
JUGE Pierre	TROVA Déborah
KHENNICHE Fafa née MOHAMED HARZALLAH	VEY Claire
KHERRADJI Sakina née BENDEBOUZE	VINSON Valentine née CHOUANARD
LAISSUS Elodie née MARTIIN	VOURET Lesly

Liste arrêtée à 68 candidats

Article 2 : Le Directeur général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur les sites internet www.cdg69.fr et www.cdg-aura.fr.

Fait à Sainte Foy-lès-Lyon
Le 09/01/2024
Le Président,



Philippe LOCATELLI

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été publié et transmis au représentant de l'État le 17 JAN. 2024

Fait à Sainte Foy-lès-Lyon
Le 17 JAN. 2024
Le Président,



Philippe LOCATELLI

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa notification.